

DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE (2^{DE})

Académie de Nancy-Metz

PASI- CARDIE <http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/>

- ACTION CANDIDATE AU PRIX ACADEMIQUE DE L'INNOVATION 2014

FICHE INFORMATIVE SUR L'ACTION (année scolaire 2013/2014)	
Fiche rédigée le	Date 03/04/2014
Catégorie <i>Surlignez votre catégorie</i>	Innovation
Calendrier de l'expérimentation ou de l'innovation	Date de début : 06/01/2014
	Date de fin : 05/07/2014
	Reconductible en fonction des résultats constatés
Sortie de l'expérimentation l'innovation	Fin de l'expérimentation Intégration dans le fonctionnement de l'établissement

REFERENT DE L'ACTION	
NOM et Prénom	Madame MELIANI ANISSA
Qualité	Professeur-documentaliste
Coordonnées	ameliani-douair@ac-nancy-metz.fr

ECOLE ou ETABLISSEMENT	
Nom et adresse de l'école ou de l'établissement	Lycée des Métiers Gustave Eiffel, Cité technique, BP 83 57525 Talange
ZEP	non
Téléphone :	03-87-71-42-99
Télécopie :	03-87-72-35-83

UAI de l'établissement	0572590F
Mèl de l'école ou de l'établissement	ce.0572590F@ac-nancy-metz.fr
Circonscription s'il s'agit d'une école	
Adresse du site de l'établissement	http://lycee-eiffel.fr/
Coordonnées d'une personne contact	Meliani Anissa, professeur-documentaliste ameliani-douair@ac-nancy-metz.fr
URL de l'article sur le site PASI :	http://www4.ac-nancy-metz.fr/pasi/spip.php?article943

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire des élèves de seconde (public le plus fragile) et de remédiation avec les élèves démobilisés ou en difficulté scolaire. Neuf classes de seconde au lycée (général et professionnel). Nombre d'élèves pris en charge à ce jour : 10

Lieu : au CDI du lycée avec le professeur-documentaliste

Prise en charge individuelle et de manière régulière ou ponctuelle au CDI avec un calendrier prévisionnel pour chaque élève recensé et une fiche de suivi transmise à chaque membre de l'équipe du projet, au professeur principal de l'élève et au proviseur-adjoint. Réunions de suivi de l'équipe du dispositif prévues toutes les 3 semaines.

Modalités : Recensement d'élèves présentant des signes de démobilisation, de décrochage ou de souffrance scolaire par l'équipe (CPE, Assistante sociale, Infirmière, COP) puis prise en charge par le professeur-documentaliste avec les instructions d'accompagnement de cette même équipe.

Condition : l'élève doit être volontaire, il n'y a aucune obligation d'entrer dans le dispositif.

Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire (2de)	
Catégorie dans laquelle s'inscrit le projet	<p>2. climat scolaire serein</p> <p>3. ambition scolaire pour les élèves</p>
Constat à l'origine de l'action	Le public de seconde est le plus enclin à la démobilisation et au décrochage. Le but étant de leur offrir de bonnes conditions d'intégration et de stabilité dans leur nouvel établissement.
Objectifs poursuivis	Aider ses élèves au minimum à terminer leur année de seconde au lycée tout en confortant leur choix d'orientation ou alors en travaillant sur leur projet professionnel si la formation suivie ne leur convient pas.
Nombre d'élèves et niveau(x) concernés	<p>Toutes les classes de seconde (enseignement professionnel et général), 9 classes.</p> <p>Au 03/04/2014, 10 élèves ont été pris en charge par le dispositif en 2013-2014.</p>
Description et modalités de mise en œuvre	<p>Selon le diagnostic établi par l'équipe, l'élève est pris en charge quelques heures de manière ponctuelle en fonction de ses besoins (démotivation passagère, questionnement sur son projet, problème d'adaptation dans sa classe, perte de confiance en lui).</p> <p>2^{ème} cas de figure : l'équipe estime qu'il faut une prise en charge régulière, alors l'élève est pris en charge 1h30 par semaine au CDI, une partie sur l'enseignement d'AP (1h) et une partie sur son temps libre (30') avec un calendrier prévisionnel et des entretiens avec l'élève afin de suivre ses progrès.</p> <p>3^{ème} cas de figure : l'élève a complètement décroché, ne vient plus en cours, alors on essaie de le faire réintégrer le lycée via le CDI : il commence par une prise en charge exclusive au CDI puis une réintégration de sa classe par pallier (cas actuel d'un élève).</p>
Moyens mobilisés (ordinaires et spécifiques) pour l'action	A ce jour, le temps consacré à la prise en charge des élèves se fait en majeure partie sur le temps de travail du professeur-documentaliste, les réunions de concertation de tous les membres de l'équipe et le temps consacré à la rédaction des écrits se font pendant leur temps de pause-déjeuner.
Enseignants et disciplines de l'action	Un professeur-documentaliste, un conseiller principal d'éducation (CPE), une assistante sociale (AS), une infirmière, une conseillère d'orientation psychologue (COP).
Partenaires	Pour l'instant aucun, c'est en cours de recherche.
Contenu du partenariat	

Liens éventuels avec la Recherche	<p>IFE (Institut Français de l'Éducation) : Dossier de mai 2013 « le décrochage scolaire, diversité des approches, diversité des dispositifs » (assurer une prise en charge individuelle de l'enfant afin de lui assurer une remotivation et une réussite scolaire ». « Une équipe faisant preuve de bienveillance dans sa pratique, peut réduire par 3 le risque de passation à un niveau supérieur de décrochage chez les jeunes identifiés comme à risque (Blaya 2010).</p> <p>Travaux de recherche de Pascale Toscani (maître de conférence) sur les « neurosciences » et la réussite des élèves, comment redonner confiance aux élèves. Et les aider dans leurs apprentissages.</p>
Parents	L'AS, le CPE et l'infirmière sont en relation régulière avec les parents.

L'EVALUATION DE L'ACTION ET SES EFFETS

Rappels des objectifs	Indicateurs <i>Quels sont vos indicateurs au regard de vos objectifs ?</i>
1 Raccrocher les élèves en rupture	Taux d'absentéisme.
2 Remotiver les élèves présentant des signes de décrochage	Implication dans la classe, absentéisme, retards, passage à l'infirmerie, suivi de l'assistante sociale.
3 Remotiver les élèves démobilisés par les apprentissages	Investissement au travail, notes, attitude relâchée en classe.
4	
<p><i>Quel est le protocole de l'évaluation ?</i> Surveiller les indicateurs cités pour chaque élève suivi et procéder à une remédiation si nécessaire.</p>	

MODALITES DU SUIVI DE L'EVALUATION	
Modalités du suivi de l'évaluation	<p>Auto-évaluation : l'élève fait son bilan et nous en rend compte.</p> <p>Evaluation par l'équipe en surveillant les indicateurs.</p>
Ressources ou points d'appui qui vous ont permis de progresser	<p><u>Ouvrages</u> : « Une école pour chacun » et « Libérons l'avenir de l'école », J.M. Wavelet. (« le projet de l'élève, à la fois dynamise les apprentissages et constitue un outil de lien entre le psychologique et le scolaire, la personne et les savoirs », p.93)</p>
Difficultés éventuelles rencontrées	

EFFETS CONSTATES	
sur les acquis des élèves (performances, attitudes, pratiques)	Les élèves apprécient cette prise en charge individuelle, cet espace de « remobilisation ». Ils apprécient le soutien apporté
sur les pratiques des enseignants	
sur le leadership et les relations professionnelles	
sur l'école / l'établissement	Les élèves communiquent entre eux et beaucoup savent que le CDI est un espace d'accueil et d'écoute pour les élèves en demande.
Effets constatés plus généralement sur l'environnement	

En quoi l'action vous paraît-elle innovante et/ou expérimentale ?

Le CDI devient un lieu de médiation scolaire (espace dans le lycée mais en dehors des salles de classe ou des bureaux, la localisation d'un tel espace est essentielle pour les échanges).

Quelle est, selon vous, la principale qualité de votre action ?

Une équipe motivée, soudée, investie, les élèves ont alors compris le lien : vie scolaire/ pôle médico-social / pôle pédagogique. Le professeur-documentaliste doit avoir des qualités relationnelles et d'écoute afin de mettre l'élève en confiance.

Une réussite à communiquer à l'extérieur ce serait :

Le CDI n'est pas qu'un lieu de travail, il est un lieu approprié pour la remédiation, l'élève peut y travailler seul, avec le professeur-documentaliste ou avec ses pairs (le professeur-documentaliste le met en relation avec d'autres élèves du CDI qui peuvent lui apporter une aide scolaire ou de conseil). L'élève en besoin, a donc en plus, la possibilité de créer des liens avec des élèves hors de sa classe. L'élève peut également trouver dans ce lieu, un espace d'écoute, d'échanges et de conseils proposés par le professeur-documentaliste.

Avis du chef d'établissement ou de l'EN

L'EVALUATION DE L'ACTION, TYPOLOGIE

Mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - par une équipe élargie : interdisciplinaire et/ou inter catégorielle
Pilotage de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - un chef d'établissement avec une distribution de rôles (délégués) et une régulation collégiale - Quels autres acteurs ont été sollicités ? M. Wavelet, corps d'inspection)
Typologie de l'évaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - sur les élèves (satisfaction, acquisition, compétence...) - sur le parcours des élèves (insertion suite à l'action etc.) - sur la coopération avec les partenaires du système éducatif (parents etc.) - sur l'organisation de l'établissement, l'impact sur son image
Typologie des modalités d'évaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - une évaluation interne intégrant l'analyse des acquis des élèves -
Typologie de l'accompagnement. Qui est accompagné ?	<ul style="list-style-type: none"> - l'équipe -
Typologie de l'accompagnement. Qui accompagne ?	<ul style="list-style-type: none"> - le Cardie (un membre du PASI) : Monsieur Claude NASS - un inspecteur : M. WAVELET -
Typologie de l'accompagnement. Quel type d'accompagnement ?	<ul style="list-style-type: none"> - évaluation (du contenu, des pratiques, des dispositifs organisationnels, etc.) - conseil (prospectif) - élaboration de ressources
Liens avec la recherche. Sur quelle thématique ?	<ul style="list-style-type: none"> - les mécanismes cognitifs de la réussite scolaire - l'innovation, l'expérimentation et la conception de projets -

Thématique : n°

LYCEE	
Aide individualisée (<i>accompagnement personnalisé</i>)	2.10
Prévention du décrochage scolaire	2.11
Prise en charge de la difficulté scolaire	2.12
VIE SCOLAIRE, ETABLISSEMENTS ET PARTENARIATS EDUCATIFS	
Réponse aux besoins éducatifs particuliers des élèves	3.5

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Lycée professionnel Lycée technologique	Accompagnement scolaire Individualisation Tutorat	Comportements de rupture Difficulté scolaire (dont lutte contre le décrochage) Vie scolaire	